

Nos engagements



- Membre de l'association professionnelle Jardin Suisse
- Application de la Convention Collective de Travail (CCT Paysagisme)
- Application des normes SIA
- Application des normes SUVA en terme de sécurité au travail
- Processus de travail au service de nos clients : personnel qualifié, impliqué et rigoureux
- Implication dans le développement durable : aspects écologiques et sociaux
- Qualité d'exécution et soin du détail pour des aménagements extérieurs durables
- Choix des fournisseurs pour des plantes et matériaux de qualité
- Partenariats locaux

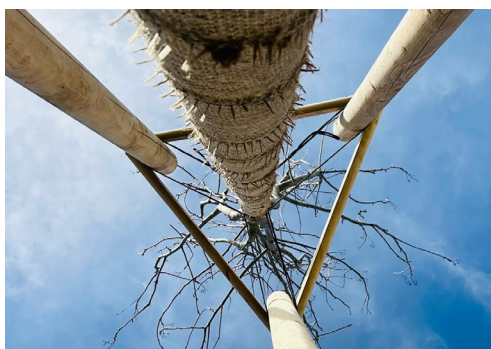
Notre savoir-faire



« Notre mission: satisfaire nos clients en leur proposant des aménagements paysagers d'une qualité irréprochable ! »



- Plus de 75 ans d'expérience
- Paysagistes qualifiés
- Professionnalisme
- Ouvriers spécialisés dans des domaines spécifiques: construction, entretien, aménagements naturels
- Qualité visible et invisible (p.ex. dans l'exécution des sous-structures)
- Découpes et détails d'exécution dans le soin continu du détail
- Durabilité des aménagements



Développement durable



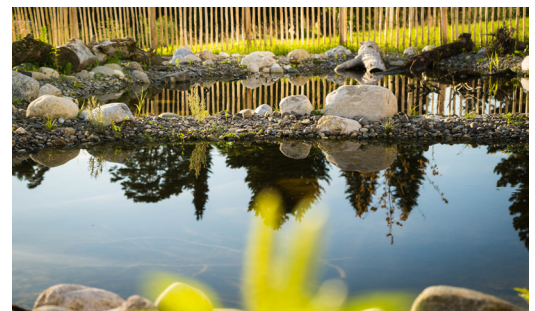
Axe environnemental

- Gestion différenciée des surfaces vertes
- Tri et valorisation des déchets (matériaux, verts, tailles)
- Utilisation de produits bio
- Mesures en faveur de la biodiversité
- Machines d'entretien électriques, voitures hybrides



Axe social

- Places d'apprentissages et de stages
- Encouragement à la formation continue
- Réinsertion professionnelle
- Protection de la santé et sécurité des collaborateurs
- Sponsoring de clubs et d'organismes locaux



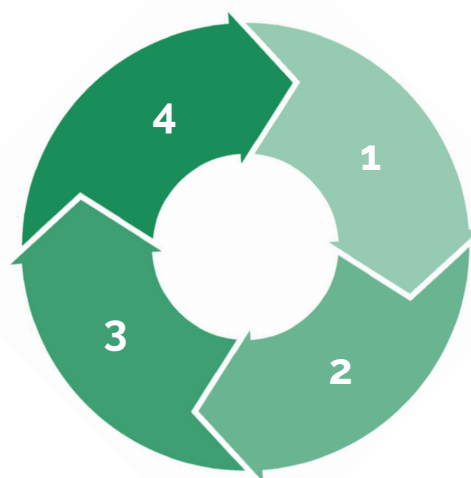
Processus de travail

Réception

- Suivi qualité
- Garanties
- Contrat d'entretien

Réalisation

- Paysagistes qualifiés
- Bureau technique : suivi chantier, qualité, délais et coûts



Prise de contact

- Étude, création ou entretien
- Rendez-vous client
- Devis

Préparation du chantier

- Planning
- Étude de détails
- Commande de fournitures